

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie) : /

Activités principales :

Organisation des services d'urgences-SMUR-SAMU et suivi des autorisations de Médecine d'Urgence:

- Contribuer à l'organisation et au dimensionnement des SU, SMUR et SAMU, au suivi de leur activité, à leur évaluation et à leur évolution territoriale en lien avec les médecins référents du pôle.
- Apporter une expertise dans le domaine de l'organisation territoriale SU et l'efficacité du maillage territorial en lien avec le médecin référent du pôle.
- Apporter une expertise dans le domaine de l'organisation territoriale des SMUR et l'efficacité du maillage territorial, y compris pour les transports hélicoptérés dans le domaine des secours urgents territorial en lien avec le médecin référent du pôle.
- Participer à la définition de la politique régionale sur l'accès aux soins en moins de 30 minutes et assurer le suivi de sa mise en œuvre dans les territoires en lien avec les médecins référents du pôle.
- Réaliser les travaux préparatoires à la réforme des autorisations de médecine d'urgences, son déploiement au travers du Projet régional de santé et le suivi de ce dernier
- Définir et mettre en place un dispositif partagé d'observation, alerte et gestion des tensions aux urgences qui soient quotidiennement renseignés et partagés en lien avec l'ORU, le cadre référent ORU du pôle et le Médecin référent du pôle.
- Piloter et organiser les travaux du Comité Technique Régional des Urgences et des réseaux des urgences en lien avec le Médecin référent du pôle et le cadre référent ORU du pôle.

Financement des services d'urgences-SMUR-SAMU :

- Assurer la modélisation des financements des structures d'urgence, SMUR et SAMU
- Préparer les allocations financières aux établissements en lien avec la Direction de l'Offre de Soins
- Suivre les financements alloués aux SU-SMUR-SAMU et les moyens déployés par les établissements
- Actualiser et suivre les référentiels de moyens SU-SMUR-SAMU
- Poursuivre le déploiement de la réforme des financements des services d'urgences
- Piloter et organiser les travaux du Comité Consultatif d'Allocation des Ressources section et actualiser la modélisation de répartition de la dotation populationnelle

Soutien aux délégations départementales dans les travaux d'organisation sur l'ensemble des missions du pôle

Activités annexes :

- Contribuer à la mise en œuvre du PRS, sur le volet médecine d'urgence

Partenaires Institutionnels :

- **Internes :** Autres directions et pôles de l'ARS, ainsi que les DD
- **Externes :** Représentants des professionnels de santé, représentants des patients, Etablissements de santé, Fédérations, Assurance Maladie, DGOS, DSS, ANS, URPS, E-santé Occitanie, ORU Occitanie

Spécificités du poste / Contraintes :

- Poste soumis au dispositif d'astreintes
- Poste devant faire l'objet d'une déclaration publique d'intérêt
- Poste soumis à la procédure de rappel du personnel en cas de SSE (situations sanitaires exceptionnelles)
- Mobilité et déplacement possible pour apporter une expertise technique lors des réunions avec des interlocuteurs internes ou externes.
- Possibilité d'intervenir en tant que membre ou pilote de groupe projet, en tant que référent d'une thématique, en tant que correspondant territorial

Positionnement dans l'Institution :

- Lien hiérarchique : N+1 – Responsable du pôle soins urgents et non programmés / N+2 – Directeur du premier recours

Lien fonctionnel : /

Durée d'affectation souhaitée sur le poste : **indéterminé**

COMPETENCES REQUISES

Savoir :

- Connaissance du système de santé,
- Connaissance de l'environnement institutionnel de l'urgence médicale et du premier recours
- Connaissance de l'organisation, du financement et de la réglementation de l'urgence médicale (SU, SMUR et SAMU)

Savoir-Faire :

- Maîtrise des outils de bureautique (word, excel, power point)
- Maîtrise l'animation et la gestion d'un projet
- Maîtrise l'analyse des organisations, des flux et des process

Savoir-être :

- Travail en équipe
- Capacité d'adaptation
- Sens de la communication et de l'animation d'un réseau de partenaires et correspondants internes et externes
- Esprit d'initiative et force de proposition

PRE-REQUIS DU POSTE

DIPLÔME OU NIVEAU D'ETUDE ATTENDUS : **Master II ou Etudes en santé (Médecine, Pharmacie, Cadre de Santé)**

EXPERIENCE :

- Le poste peut convenir à une première expérience dans le domaine
 Expérience professionnelle souhaitée dans le domaine

FORMATION

Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail :

1. Compagnonnage interne à la Direction du Premiers Recours pour mise à niveau sur le portefeuille de missions et permette une montée en charge progressive sur les projets

CONTACTS

Renseignements sur le poste :

ARS Occitanie
Direction des Ressources Humaines
26-28 Parc Club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel – CS 30001
34067 MONTPELLIER CEDEX 2

Service Recrutement : ars-oc-drh-recrutement@ars.sante.fr

POUR CANDIDATER

Agents Internes (ARS Occitanie) : Connectez-vous sur votre espace SOLARHS (<https://ars.talent-soft.com/>) – Rubrique « Offre d'emploi » et ajoutez votre CV, Lettre de motivation ainsi que le formulaire de mobilité interne complété et signé par votre direction d'origine.

Candidats Externes :

1. Créez votre espace candidat et postulez à nos offres en ligne sur le lien ci-dessous : (<https://ars-occitanie-recrute.talent-soft.com/accueil.aspx?LCID=1036&nocsscache=1>)
2. Dossier de candidatures obligatoires : CV + Lettre de motivation + dernier arrêté d'échelon pour les fonctionnaires ou niveau pour les agents UCANSS

LES CANDIDATURES INCOMPLETES NE SERONT PAS TRAITEES